

ASSEMBLÉE NATIONALE

6 février 2026

DROIT À L'AIDE À MOURIR - (N° 2453)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 94

présenté par

M. Le Fur, M. Hetzel, Mme Sylvie Bonnet, Mme de Maistre, M. Brigand, Mme Blin,
M. Di Filippo, Mme Corneloup, M. Juvin, M. Portier, Mme Minard et M. Ray

ARTICLE 4

Cet amendement a été déclaré irrecevable après publication en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.